



Divorce compliqué bataille avec mon ex-femme

Par **anthoine steve**, le **03/12/2017** à **12:10**

bonjour

je suis divorcé depuis 2010 nous avons 4 enfants de 21,19,14 et 12 ans, qui sont a la charge de mon ex-femme. 1100 km me sépare d'eux et a cause de la distance et des frais qui me coute cher je ne les vois que tres peu. j'ai plusieurs questions, la premiere c'est le probleme des vacances d'été elle m'a fait prendre les 2 petits en juillet (car les 2 grands ne veulent plus trop me voir) alors que je devais les avoir en aout ce qui m'a empeché d'en profiter car j'ai des vacances que en aout et aujourd'hui elle me dit que je dois les prendre en juillet na nouveau. est ce que je peux refusé? et si je prends les billets pour aout a t elle le droit de ne pas me les envoyer? 2eme question: ma fille ainée 21 ans a eu son bac et est en apprentissage depuis 1 an et a un revenu de environ 800 euros et mon fils de 19 ans ne va plus a l'école et travail de temps en temps (1 semaine sur 2 environ) mais les deux vivent encore chez leur mère dois je toujours donné la pension alimentaire pour les deux? et enfin sur l'ordonnance du divorce est stipulé que je dois donné une pension alimentaire (ce qui est normal) et payé les billets d'avions pour que mes enfants puissent venir me voir, comment changer ca? dans le sens ou a cause de tout ca je ne peux avoir mon appartement car tout ca me coute cher et m'oblige a habiter chez mes parents
merci d'avance
cordialement